

PROJET DE COOPÉRATION SUR LES ENJEUX DE PRÉSERVATION DU PATRIMOINE EN TUNISIE



صون
S A W N

APPEL À PROJETS SOUTIEN À DES ACTEURS INNOVANTS POUR LA VALORISATION DU PATRIMOINE TUNISIEN



1. CONTEXTE GÉNÉRAL

Dans le cadre du renforcement de la coopération culturelle entre la France et la Tunisie, le projet de coopération sur les enjeux de préservation du patrimoine en Tunisie, SAWN, est mis en œuvre sur la période 2025-2027, grâce au soutien d'un Fonds Équipe France (FEF). Les FEF sont des dispositifs de financement mis en place par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) français. Leur objectif est de soutenir des actions concrètes à impact rapide, menées dans un cadre de coopération entre la France et ses partenaires.

Le Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France en Tunisie et l'Institut français de Tunisie lancent dans ce cadre un appel à projets destiné à soutenir des initiatives innovantes portées par des start-ups, des associations et des entreprises tunisiennes.

L'objectif principal de SAWN est de créer une synergie collective pour un engagement durable pour le patrimoine tunisien et de rassembler les acteurs du patrimoine en Tunisie pour développer une approche stratégique et répondre aux besoins de préservation, de formation et de valorisation du patrimoine tunisien, à travers un large réseau de partenaires.

Cet appel à projet vise à encourager le développement d'outils et de solutions permettant de valoriser le patrimoine matériel en Tunisie, tout en contribuant à renforcer l'attractivité du territoire tunisien et à promouvoir un tourisme durable et de qualité.

2. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DE L'APPEL

- soutenir des initiatives innovantes dans la valorisation du patrimoine tunisien ;
- encourager l'utilisation de technologies et d'approches créatives dans le champ patrimonial;
- favoriser l'émergence de solutions contribuant à un tourisme durable, à la préservation du patrimoine et à son accessibilité aux différents publics ;
- encourager la mise en réseau et les partenariats entre acteurs du secteur.

3. PROJETS ÉLIGIBLES

Sont éligibles les projets portés par :

- des associations ;
- des start-ups ;
- des entreprises travaillant dans le secteur du patrimoine.

Les projets devront porter sur la valorisation du patrimoine tunisien. La priorité sera donnée aux projets tournés vers la jeunesse, et une attention toute particulière sera accordée aux projets portés par les moins de 35 ans.

Exemples de projets attendus (liste non exhaustive) :

- expériences visiteur innovantes autour du patrimoine ;
- outils innovants de médiation culturelle et de sensibilisation du grand public et de la jeunesse (applications, livre jeunesse, etc.);
- solutions favorisant l'accès et la découverte du patrimoine ;
- solutions et expériences promouvant le tourisme durable ;
- solutions favorisant la préservation du patrimoine (inventaire, documentation interactive, cartographie....)

4. MODALITÉS DE SOUTIEN

L'appel à projets permettra de sélectionner de 5 à 10 projets dans toute la Tunisie, qui bénéficieront :

- d'un appui financier à l'amélioration ou au développement de leur solution allant de 5000 à 10 000 euros selon le projet ;
- d'accompagnement et d'opportunités de mise en réseau avec des acteurs du secteur ;
- d'une visibilité accrue, avec une présentation de leur projet lors d'un ou deux évènements au 1^{er} semestre 2027

5. RÉSULTATS ATTENDUS DES PROJETS SÉLECTIONNÉS

À l'issue du programme, les structures soutenues devront avoir :

- développé ou amélioré leur solution de valorisation ;
- renforcé leur capacité d'action et leurs partenariats ;
- participé aux événements de valorisation et réseautage prévus par le projet en 2026 et 2027;
- accru leur visibilité (notamment sur les réseaux sociaux) ;
- proposé des approches innovantes facilitant l'accès au patrimoine et sa préservation.

6. CRITÈRES DE SÉLECTION

Les projets seront évalués selon les critères suivants :

- caractère innovant de la solution proposée ;
- pertinence par rapport aux enjeux de valorisation et de préservation du patrimoine;
- contribution au tourisme durable ;
- faisabilité et potentiel de développement ;
- impact attendu (culturel, social, économique, ...);
- capacité du porteur de projet à mettre en œuvre l'initiative et à participer à plusieurs événements dans l'année.

Une attention particulière sera donnée aux projets portés par des jeunes de moins de 35 ans.

7. MODALITÉS DE CANDIDATURE

Les candidats devront soumettre un dossier comprenant :

- une présentation de la structure ;
- carte d'identification fiscale et publication au JORT pour les associations et RNE et Patente pour les entreprises ;
- une description détaillée du projet avec la méthodologie de travail proposée pour le développer ;
- des références de projets réalisés par la structure ou d'expériences similaires des membres de l'équipe ;
- les objectifs et résultats attendus ;
- un budget prévisionnel, la subvention apportée par cet appel ne pouvant dépasser un financement de 70% du projet proposé ;
- Un calendrier de mise en œuvre.

8. CALENDRIER

- Lancement de l'appel à projets : 23 avril 2026
- Date limite de candidature : **18 mai 2026**
- Sélection des projets par un comité : juin 2026
- Démarrage de l'accompagnement et des actions : d'août 2026 à septembre 2027

9. CONTACT

Pour toute question relative à cet appel à projets : projetsawn@institutfrancais-tunisie.com